

# Documents pour le renouvellement d'un permis B en recherche d'emploi – UE/AELE



**Seuls les dossiers complets seront acceptés**



## 1<sup>er</sup> renouvellement :

- Permis « B » original
- Demande d'un titre de séjour, cocher « Sans activité lucrative », dûment complétée et signée
- Copie couleur et de bonne qualité d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Attestation chômage indiquant le délai cadre et le nombre d'indemnités restantes
- Copie des décomptes détaillés du chômage depuis l'obtention du permis B à ce jour
- Certificat de travail indiquant la durée précise de l'activité auprès des différentes entreprises depuis l'obtention du permis B
- Copie de la lettre de licenciement ou de résiliation
- Extrait de l'Office des poursuites de Sierre (027 / 606.16.30 demander la liste complète)
- Attestation d'aide sociale à demander auprès de l'Office de coordination des prestations sociales à Sion, par mail : [sas-attestation@admin.vs.ch](mailto:sas-attestation@admin.vs.ch) (indiquer clairement le nom, prénom, date de naissance et adresse), ou au guichet à l'Avenue de la Gare 23 à Sion
- Copie du contrat de bail
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement en Suisse)
- 1 photo

## 2<sup>ème</sup> renouvellement :

- Permis « B » original
- Demande d'un titre de séjour, cocher « Prolongation » dûment complétée et signée
- Copie couleur et de bonne qualité d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Attestation de la caisse de chômage indiquant la date d'ouverture du délai cadre, le nombre de jours d'indemnités à percevoir, le montant de l'indemnité journalière ainsi que le nombre d'indemnités restantes
- Extrait de l'Office des poursuites de Sierre (027 / 606.16.30 demander la liste complète)
- Attestation d'aide sociale à demander auprès de l'Office de coordination des prestations sociales à Sion, par mail : [sas-attestation@admin.vs.ch](mailto:sas-attestation@admin.vs.ch) (indiquer clairement le nom, prénom, date de naissance et adresse), ou au guichet à l'Avenue de la Gare 23 à Sion
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement en Suisse)
- 1 photo

**Nous vous rappelons que le dossier doit-être impérativement  
déposé à notre bureau avant la prise d'emploi.  
Le non-respect de ce délai peut conduire à une amende !**